

Mercredi

4

avril

↻ 9h30-12h00

↳ **Matinée d'animations ludiques et pédagogiques autour des abeilles** ★ avec l'association

Pirouette-Cacahuète, pour les enfants **et** les adultes...une matinée passionnante pour comprendre l'importance de cet acteur essentiel de la biodiversité

↻ 10h30 – 12h00

↳ **Installation de 3 ruches au Voltaire** avec l'association SAGE : présentation de la démarche et du projet « ruches en ville », observation de cette « microsociété » ...en toute sécurité !



Amphi Voltaire

(ss-sol bat A) et extérieurs derrière le bâtiment

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
1^{er} AU 7 AVRIL



...Des abeilles au Voltaire ?!!

Les sentinelles de l'environnement au service de la biodiversité



Les abeilles... à quoi ça sert ?

L'abeille est un symbole de la biodiversité, mais pas seulement. Depuis plus de 60 millions d'années, elle joue un rôle primordial au niveau écologique et agronomique du fait de la pollinisation de nombreuses plantes cultivées et sauvages. C'est un maillon fondamental de l'équilibre de la nature qui permet aux plantes de se reproduire, de former leurs fruits, et à l'humanité de s'alimenter.

Une abeille butine sur un rayon de 3 km, en 1 heure elle peut visiter 250 fleurs et peut stocker sur une seule de ses pattes 500 000 grains de pollen. Sur les 100 espèces alimentaires les plus cultivées du monde, 71 seraient pollinisées uniquement par les abeilles.

35% de la quantité de notre alimentation et 65 % de sa diversité est le résultat direct du travail des butineuses.



Butineuses en dangers...pourquoi ?

Les effectifs des colonies d'abeilles (*Apis Mellifera*) sont en baisse sensible depuis des années dans le monde entier (-30% de ruchers en France en 2008, le cheptel américain réduit des 2/3 en 100 ans...).

Les essaims sont atteints par bien des maux : baisse de fertilité, baisse de production de miel, mortalité sèche, découragement des apiculteurs...qui incriminer ? Les pesticides, les OGM, les maladies, les champignons, les insecticides, le frelon asiatique... ?

En l'absence de mesures fiables, notamment concernant les abeilles sauvages, il n'y a pas de réponse simple et généralisée... une seule certitude : les abeilles jouent un rôle de **sentinelle** : la santé des abeilles et l'analyse de la qualité du miel renseignent sur l'évolution de la qualité de la flore.



Ruches urbaines...miel pollué ?

...les apiculteurs ont-ils perdu la tête pour installer des ruches dans des espaces aussi urbanisés que les toits de Paris ou les pistes de Roissy ?!!

Les ruches citadines se sont multipliées ces dernières années sur des bâtiments publics et des entreprises.

Les ruches urbaines peuvent produire jusqu'à deux fois plus qu'à la campagne. Un phénomène qui s'explique par des températures urbaines plus clémentes et par une période de floraison plus longue grâce aux multiples espèces ornementales qui y fleurissent toutes l'année.

Autre surprise, l'analyse des miels urbains révèle une formidable variété végétale (tilleuls, myosotis, acacias, thym, menthe...), quand les campagnes sont de plus en plus victimes de monoculture.

Et la pollution ? Là encore, l'abeille des villes n'a rien à envier à l'abeille des champs... de plus en plus de villes privilégient un entretien raisonné, voire avec « zéro pesticide » de leurs espaces verts.



Des ruches au Voltaire... mais quelle idée !!!

La DREAL se devait d'être exemplaire en matière de sauvegarde de la biodiversité.

L'installation de 3 ruches sur le site Voltaire est un symbole de cette volonté. La Semaine du Développement durable est un cadre privilégié pour cette installation.

En parallèle, une réflexion est en cours pour la plantation d'une jachère fleurie et une approche globale de diversification de la biodiversité sur le site.

Après la DREAL Centre, notre direction sera la 2^{ème} en France à prendre cette initiative.



Mercredi

4

avril

**SEMAINE
DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**
1^{er} AU 7 AVRIL



Qui va s'en occuper ?

Certains membres de notre personnel pratiquent l'apiculture à titre personnel avec beaucoup de compétences... Néanmoins, cette activité ne figure pas encore dans les missions de la DREAL !

Nous allons donc signer une convention de partenariat pour 3 ans avec l'association dijonnaise SAGE (Sauvegarde des Abeilles Gardiennes de l'Environnement).

Cette association, qui s'est donnée pour mission de développer l'apiculture urbaine, a déjà établi des partenariats dans l'agglomération avec l'État-major de la Gendarmerie, la mairie de Chenôve (au-dessus de l'école maternelle), le siège régional de la Caisse d'Épargne, la mairie de Marsannay, « les jardins d'Arcadie » (résidence pour personnes âgées) ou encore avec des particuliers (place Wilson)...

L'association, composée d'apiculteurs formés et compétents, étudie le site, fournit les ruches, gère les essaims, surveille la santé des abeilles, et s'occupe de la récolte du miel et de son analyse. Elle propose également des animations pédagogiques comme celle proposée le 4 avril.

C'est l'association qui est déclarée auprès des services vétérinaires et de la préfecture comme apiculteur, propriétaire et responsable des ruches. Les agents du Voltaire sont propriétaires... du miel !



Où seront-elles installées ?

Au regard de la réglementation en vigueur et de l'analyse des conditions nécessaires au bon fonctionnement des ruches, l'emplacement pressenti est la coursive herbée qui longe le toit du parking et borde le mur de clôture. Cette coursive n'a aucun usage de circulation et est d'ailleurs interdite d'accès à ses deux extrémités. Elle se situe suffisamment loin des bâtiments et des parkings.



Oui mais...les abeilles, ça pique !

L'abeille est une infatigable travailleuse... Elle est chargée de récolter le nectar des fleurs pour en faire du miel et le pollen pour nourrir le couvain. Une abeille gênée dans sa récolte n'attaque pas, elle s'en va simplement sur une autre fleur. Elle ne sera pas non plus attirée par de la nourriture même sucrée sur nos tables de pique-nique (*la guêpe oui*) ...sauf évidemment si vous ouvrez un pot de miel !

Lorsqu'elles piquent, elles sont condamnées à mourir car elles perdent une partie de leur abdomen.

Contrairement aux guêpes qui sont carnivores et piquent leurs proies pour les attaquer, les abeilles ne piquent qu'en cas de danger vital pour la colonie : elles sont prêtes à se sacrifier si un prédateur attaque leur ruche... De ce fait, l'accès aux ruches ne sera autorisé qu'en présence des apiculteurs de SAGE.

L'article 207 du code rural, précisé par un arrêté préfectoral, détermine à quelle distance des habitations, des routes, des voies publiques, les ruches doivent être établies.

« Toutefois, ne sont assujetties à aucune prescription de distance les ruches isolées des propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade en planches jointes, une haie vive ou sèche, sans solution de continuité. Ces clôtures doivent avoir une hauteur de 2 mètres au-dessus du sol et s'étendre sur au moins 2 mètres de chaque côté de la ruche. »

Ce périmètre permet aux abeilles de décoller et d'atterrir à la verticale et sans être perturbées par l'activité extérieure et s'en sentir agressées.

Au Voltaire, les ruches seront disposées à plus de 2 mètres de haut et nous prévoyons la mise en place d'une palissade délimitant le périmètre d'envol.

En respectant toutes les mesures de sécurité prévues par la réglementation et celles préconisées par les apiculteurs urbains...il n'y aura pas plus de risque de piqûre que lors d'une balade à la campagne.

L'association SAGE sera à votre disposition au Voltaire le 4 avril (matin)

pour répondre à toutes vos questions et inquiétudes éventuelles...

puis par mail, et lors de ses différentes interventions sur le rucher.

Renseignements et inscriptions :

Service Développement durable : 03 45 83 20 06/20 06/06 74 66 14 15 - Com : 22 75

pdd.sdd.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

21 bd Voltaire - 21 000 Dijon - Ianes DIVA 1,3 et 5

* = inscription requise

La DREAL Bourgogne

fête les 10 ans

de la Semaine

du développement durable

Présent
pour
l'avenir

